

LPO Info

ALSACE

Bulletin de liaison destiné aux membres de la Ligue pour la Protection des Oiseaux

Les bureaux de la LPO Alsace bientôt à Rosenwiller

Refuge LPO

Un premier «Refuge LPO
Collectivité» dans le Bas-Rhin

Protection

Une action de médiation
exemplaire

Actualités

Quel avenir pour la biodiversité
des forêts ?



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
ALSACE

Succès pour le Congrès national de la LPO France à Obernai

La LPO Alsace a eu le grand plaisir d'accueillir le 35^e Congrès national de la LPO France, à Obernai. Ce grand rendez-vous annuel, dont le thème central était l'agriculture, a attiré plus de 400 participants.

Tous les deux ans, le Congrès national de la LPO se délocalise dans la région de l'une des LPO locales. Cette année, l'Alsace a été l'hôte de cet événement phare. Le Congrès s'est déroulé sur trois jours, du vendredi 29 juin au dimanche 1^{er} juillet, au sein du lycée agricole d'Obernai. Il s'est articulé autour de l'agriculture, un thème particulièrement bien approprié en la circonstance !

La journée du vendredi était réservée aux dirigeants des LPO locales (c'est le Conseil National) avec la réunion des directeurs et celle des présidents. Le grand public a pu assister en soirée à la projection du film de Marie-Monique Robin «Le Round Up face à ses juges», qui a été suivie d'un débat avec la réalisatrice.

Le congrès a été ouvert le samedi matin par Yves Muller, président de la LPO Alsace et Allain Bougrain-Dubourg, président de la LPO nationale. L'animation globale de la journée du samedi était assurée par Anne-Marie Ducroux, secrétaire de la LPO nationale. Plusieurs élus se sont succédés à la tribune : Pierre Schmitz, maire adjoint d'Obernai, Nathalie Ernst conseillère départementale du Pays de Sainte Odile et Laurent Furst, député du Bas-Rhin. Paul Delduc, directeur général de l'aménagement, du logement et de la nature a ensuite pris la parole au nom de l'Etat.

Une table ronde sur le thème de l'agriculture durable a réuni 3 grands témoins : Jérémie Crespin (DG environnement à la Commission Européenne), Xavier Reboud (INRA) et Delphine Vinet (viticultrice). Olaf Tschimpke, président du NABU (Naturschutzbund, l'équivalent de la LPO en Allemagne) a présenté le fonctionnement de son association.

La journée complète a été dédiée à des interventions sur l'agriculture, avec

notamment la présentation du nouveau programme de la LPO France «Des terres et des ailes» pour la reconquête des espaces agricoles par la biodiversité, ainsi qu'à des ateliers thématiques. Parmi ceux-ci, « La condition animale : quelles réalités, quels axes de progrès ? », animé par Allain Bougrain-Dubourg, a attiré de nombreuses personnes. Tous les ateliers ont fait l'objet d'une restitution en fin de Congrès auprès des dirigeants de l'association.

Parmi les classiques du Congrès, on peut citer la remise des macareux d'or, par lesquels la LPO honore des fervents défenseurs de la biodiversité. Deux Alsaciens particulièrement engagés dans la protection de la nature ont été récompensés : Henri Jenn, bénévole longtemps trésorier de la LPO France et président d'honneur de la LPO Alsace, et Béryll Roth, vice-présidente de la LPO Alsace et fondatrice du premier centre de sauvegarde

pour la faune sauvage de France, où elle continue d'ailleurs de recueillir quelques dizaines d'animaux blessés par an.

Enfin, le Congrès national est aussi l'occasion de rassembler le public lors de l'assemblée générale statutaire de l'association. Lors du renouvellement du conseil d'administration, Yves Muller a notamment été réélu pour 3 ans et il continuera à représenter la Région Grand-Est à ce conseil.

Le week-end s'est terminé par trois sorties guidées au choix. La première a commencé par la visite de la ferme pédagogique du Lycée agricole d'Obernai, suivie d'une promenade dans la commune de Muttersholtz, exemplaire en matière de trame verte et bleue (partenariat avec la LPO Alsace), et élue Capitale française de la Biodiversité 2017. La seconde permettait de partir à la découverte de la ferme biologique et écologique de Dominique Schmitt à Lapoutroie, et la troisième se déroulait au sein de la réserve naturelle de la Petite Camargue Alsacienne à Saint-Louis. Une sortie au plan d'eau de Plobsheim a en outre été proposée l'après-midi aux administrateurs de la LPO, réunis en CA en matinée.

Toutes ces visites ont été sublimes par un temps radieux, clôturant le Congrès de manière particulièrement agréable.



Photos LPO Alsace

Sommaire

Protection

- Davantage de biodiversité dans les champs - p4
- **Une action de médiation exemplaire** - p10
- Mise en protection d'une héronnière - p6
- 45 000 amphibiens épargnés - p10
- Le corbeau freux, un mal aimé ? - p18

Actualités

- La France, le plus mauvais élève européen en matière de chasse - p14
- **Quel avenir pour la biodiversité des forêts ?** - p15

Dossier

- **Rosenwiller accueillera bientôt les locaux de la LPO** - p12

Vie associative

- Succès pour le Congrès national de la LPO France à Obernai - p2
- Quoi de neuf au centre de soins ? - p8
- Assemblée générale : la LPO accueille deux nouveaux administrateurs - p19
- Les groupes locaux en action - p20
- Zoom sur un administrateur et un salarié de la LPO - p23

Refuge LPO

- **Un premier « Refuge LPO Collectivité » dans le Bas-Rhin** - p6
- Au sein du jardin, des pièges insoupçonnés - p16

Etudes

- Vers une meilleure protection transfrontalière de la biodiversité - p5
- Deux espèces suivies à la loupe - p7
- Franc succès pour l'Eurobirdwatch en Alsace - p11
- Bilan 2018 des comptages hivernaux - p17
- Le coin des branchés - p19

En bref - p18

La LPO Alsace se projette vers l'avenir

La LPO Alsace a été mise à l'honneur fin juin début juillet lors du congrès national tenu à Obernai. Cette réunion a été suivie par beaucoup de nos membres qui ont ainsi vu concrètement ce qu'est la grande famille LPO lors de la tenue de l'assemblée générale statutaire et du conseil national bi-annuel.

Après ce temps fort pour notre association régionale, nous avons repris sans tarder nos dossiers pour défendre la faune sauvage et préserver au mieux notre environnement. A travers ce numéro du LPO Info, riche et diversifié, chaque lecteur se rendra compte que la tâche reste immense...

L'agriculture est souvent pointée du doigt pour ses pratiques destructrices de biodiversité. Avec les programmes « Ferme Bio-diversité » et « Des terres et des ailes », la LPO propose aux agriculteurs des solutions pour la reconquête de la biodiversité dans le monde rural.

Par ailleurs, trois années de collaboration avec nos collègues allemands de la zone Ramsar du Rhin supérieur ont été nécessaires pour aboutir à de réelles avancées en matière de connaissance de la biodiversité, d'harmonisation des pratiques et de mises en commun des stratégies de conservation. Un exemple à suivre...

Et vous apprendrez aussi dans ce numéro que la LPO Alsace va évoluer dans sa vie quotidienne. Grâce à un legs important, nous allons agrandir le centre de soins pour la faune sauvage en détresse à Rosenwiller et... y installer nos nouveaux locaux ! C'est l'aboutissement de plusieurs années de réflexion au sein du conseil d'administration : posséder nos propres locaux, travailler dans des conditions plus agréables, mais aussi regrouper nos équipes de salariés. Le choix de quitter Strasbourg a été longuement réfléchi, avec ses avantages et ses inconvénients. Une installation à la campagne dans des locaux qui nous appartiennent, juste à côté du centre de soins, a été le pari sur l'avenir choisi à l'unanimité par le conseil d'administration, en pensant avant tout aux générations futures qui continueront à défendre ce qui nous est cher.

Yves Muller, Président de la LPO Alsace

Davantage de biodiversité dans les champs

Le déclin des oiseaux des champs et de la biodiversité en général préoccupe la LPO depuis des années. La modification des pratiques agricoles « conventionnelles » ainsi que la restauration d'habitats favorables à la biodiversité en milieu agricole constituent aujourd'hui un enjeu primordial pour enrayer ce phénomène.

Dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt de la Trame Verte et Bleue Grand Est*, la LPO participe au projet « Fermes Bio-Diversité », porté par l'Organisation Professionnelle de l'Agriculture Biologique en Alsace (OPABA), dont l'objectif est de rétablir des continuités écologiques dans les secteurs agricoles par le biais des agriculteurs bio. Concrètement, il s'agit de sensibiliser des agriculteurs volontaires à la biodiversité puis de réaliser des actions spécifiques favorables à la faune et la flore sur leurs terres.

Le projet porte sur 20 fermes pilotes dont 12 en Alsace et 8 en Champagne-Ardenne. Les 12 fermes alsaciennes, réparties sur l'ensemble du territoire, présentent une diversité de production avec des éleveurs, des paysans-boulangers, des vignerons ou des maraîchers, tous bio.



Large bande enherbée entre forêt et cultures à Feldbach (68) (photo Arthur Keller, LPO Alsace)

Le travail de la LPO Alsace consiste à réaliser un état des lieux de la biodiversité sur les parcelles des 12 fermes participantes, en relevant le maximum d'informations sur leurs points forts, les espèces patrimoniales, les milieux préservés ainsi que les points à améliorer. Cet état des lieux servira de base à l'élaboration de propositions de gestion favorable à la biodiversité, telles que la fauche tardive des prairies et des zones enherbées, ou de création d'aménagements tels que des haies diversifiées, des mares ou des pierriers.

Ce projet s'étend au-delà des parcelles des fermes concernées puisque la Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles (FREDON Alsace), partenaire du projet, réalise un travail de diagnostic similaire et fait des propositions d'actions en faveur de la biodiversité aux communes et autres acteurs du territoire, intéressés par le projet. De son côté, la LPO Champagne-Ardenne effectue un travail équivalent sur son territoire.

La LPO Alsace est heureuse de participer à ce projet qui, espérons-le, convaincra les agriculteurs que biodiversité et agriculture sont liées.

Arthur Keller, LPO Alsace

**Programme financé par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement, la Région Grand Est et l'Agence de l'Eau Rhin Meuse*

« Des terres et des ailes », un programme national pour lutter contre la disparition des oiseaux des campagnes



Le vendredi 12 octobre 2018, la LPO France a lancé, avec le soutien de Chambres d'Agriculture France un nouveau programme intitulé "Des terres et des ailes", pour lutter contre la disparition des oiseaux communs de nos campagnes. Une disparition mise en lumière récemment par l'étude conjointe du Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris et du CNRS. Mais la disparition des oiseaux n'est pas une fatalité : il est encore temps d'agir ! Le retour de la nature dans nos campagnes dépend avant tout de la mobilisation des acteurs du monde agricole : agriculteurs, paysans, associations locales, chambres d'agriculture... Le programme « Des terres et des ailes » a été conçu pour eux et pour les accompagner dans cette reconquête.

Un site Internet dédié (<https://www.desterresetdesailes.fr>) permet à tous les agriculteurs de participer de manière libre et autonome et de trouver une mine d'astuces et de champs de connaissances :

- des aménagements favorables aux oiseaux et aux insectes, faciles à mettre en place à travers une "carte des réalisations" et des fiches informatives,
- des conseils et astuces pour accompagner et faciliter la mise en place des conditions d'accueil des espèces d'oiseaux,
- des consignes pour faire connaître et valoriser les actions concrètes mises en place.

Pour Allain Bougrain Dubourg, « il n'est plus temps de stigmatiser les agriculteurs, il faut leur donner les moyens d'agir. C'est là où la biodiversité a le plus régressé qu'il faut mettre les moyens, ensemble, pour lui permettre une renaissance ».

Vers une meilleure protection transfrontalière de la biodiversité

La LPO Alsace porte depuis 2016 un projet de conservation d'espèces menacées avec ses homologues allemands, appelé « Ramsar Rhinature » (voir LPO Info N°55). Financé à 50% par l'Union Européenne dans le cadre du programme *Interreg*, ce projet de grande ampleur arrive à son terme le 31/12/2018. Après 3 ans de travail commun, la LPO et ses partenaires ont abouti à de réelles avancées en matière de connaissances, d'harmonisation des pratiques et de mise en commun de stratégies de conservation. Au point qu'un nouveau projet transfrontalier a été déposé auprès de l'Europe, pour les 3 années à venir.

Reposant sur le constat qu'Allemagne (Bade-Wurtemberg) et France (Alsace) mettent en oeuvre des programmes de conservation de la faune de part et d'autre du Rhin sans aucune concertation, la LPO Alsace a développé ce projet transfrontalier pour gagner en efficacité et mieux agir en faveur des espèces menacées. Le NABU et l'ILN* sont les deux partenaires allemands techniques du projet.

Vingt-deux espèces ont été ciblées (17 espèces d'oiseaux, 2 de mammifères et 3 d'amphibiens), toutes présentes sur le secteur du Rhin supérieur, dans la zone Ramsar**. Chacune d'elle a fait l'objet d'une analyse rigoureuse : carte de répartition des effectifs transfrontaliers, statuts, méthodes de suivi, menaces, programmes de conservation en place, résultats, spécialistes de l'espèce... sont autant d'éléments qui ont été compilés dans des fiches techniques bilingues.



Un seul clic : <http://alsace.lpo.fr/index.php/cooperation-transfrontaliere>

Parallèlement, un annuaire de l'ensemble des acteurs intervenant dans la protection de la nature en général et des espèces en particulier a été élaboré. Cet annuaire se présente sous la forme d'organigrammes à plusieurs échelles, du local au national, du monde associatif aux institutions publiques, côté allemand et côté français. Forts de ces connaissances, la LPO, l'ILN et le NABU ont élaboré des programmes de conservation transfrontaliers, déclinant de manière très concrète les actions possibles en faveur des espèces cibles, réalisables de part et d'autre du Rhin et issues de l'expérience de chacun.

Afin de rendre ce travail accessible à tous et surtout exemplaire et reproductible, une plateforme publique a été mise en place. Hébergée sur le site Internet de la LPO Alsace, elle donne accès aux divers rapports et documents conçus durant le projet.

Enfin, un séminaire de clôture a été organisé le 28 novembre 2018. Destiné à l'ensemble des partenaires et financeurs du projet, il a aussi été ouvert à toutes les communes, aux collectivités et au représentant du monde associatif... que ce soit du côté allemand ou français. Les résultats étant particulièrement prometteurs, la LPO Alsace a déposé un nouveau projet auprès de l'Union Européenne, axé celui-ci sur la mise en oeuvre des actions préconisées. Parmi les 22 espèces ciblées, 6 sont concernées et bénéficieront directement d'aménagements favorables à leur protection, en Allemagne et en France.

Puisse ce prochain programme aboutir et permettre enfin d'agir conjointement pour la biodiversité transfrontalière !

* Naturschutzbund Baden-Württemberg, Institut für Landschaftsökologie und Naturschutz im NABU Baden-Württemberg

** Traité intergouvernemental en faveur des zones humides

Les actions pour la chevêche se poursuivent

Nos bénévoles continuent de s'investir pour l'étude et la protection de la chevêche d'Athéna dans nos deux départements, comme le montrent les quelques exemples qui suivent.

Plusieurs chantiers de construction de nichoirs dédiés à cette espèce ont à nouveau eu lieu cet automne : dans le Haut-Rhin, ce sont 35 nichoirs qui ont été assemblés et 7 autres restaurés le 8 septembre à l'Ecomusée d'Alsace ; et dans le Bas-Rhin, ce sont 15 nichoirs qui ont été construits dans l'Arrière-Kochersberg les 13 et 14 octobre et 15 autres dans le Ried Centre-Alsace

le 16 novembre. Sans compter les initiatives individuelles, par exemple en Alsace Bossue. Le programme de baguage se poursuit également, avec 508 oiseaux bagués en 2018 (479 jeunes et 29 adultes – bilan provisoire au 15 octobre).

Par ailleurs, une délégation de « chevêchologues » alsaciens a participé près de Stuttgart à la rencontre annuelle de nos collègues qui mènent des actions similaires dans le sud de l'Allemagne. Notre présence a été appréciée, et a permis des échanges fructueux. Et pour terminer cet aperçu sommaire, une bonne nouvelle : nos suivis sur le terrain montrent que la situation de la chevêche continue de s'améliorer, avec de nouveaux secteurs réappropriés par l'espèce cette année.

Jean-Marc Bronner et Bertrand Scaar

Un premier « Refuge LPO collectivité » dans le Bas-Rhin !

La commune de Hoerdt a validé (à l'unanimité), lors du conseil municipal du 30 octobre 2018, la mise en place d'une convention Refuge LPO sur le site de l'ancienne sablière située derrière l'hippodrome de Strasbourg : le « Rittplatzwihr ». Ce terrain de 1,6 ha appartenant initialement à la société des courses de Strasbourg, a été racheté par la municipalité de Hoerdt pour en faire un havre de paix pour la faune sauvage.

Il se compose d'un petit étang bordé de très vieux saules, de talus boisés et de quelques prairies sableuses actuellement en friche. Deux petits bois sauvages de feuillus intègrent également cet écrin de verdure sauvegardé.

Côté faune : la mésange boréale y fréquente des vieux saules têtards en alignement et le grimpeur des jardins, la sittelle torchepot et les pics vert et épeichette les bois sauvages riches en cavité. Une famille de blaireaux et une petite population de lapins de garenne occupent les terrasses et talus de sable qui s'y trouvent. Le crapaud commun et la grenouille agile se reproduisent en nombre important dans le vieil étang (certains printemps près d'un millier d'individus) ; le triton alpestre a quant à lui été



Vue aérienne de la sablière de Hoerdt, récemment désignée Refuge LPO

découvert récemment en marge immédiate du site (fossé en eau). De temps à autre on peut y observer quelques crapauds calamites.

Un programme d'aménagements écologiques y sera appliqué dans les années qui viennent. Plusieurs actions concrètes sont d'ores et déjà à l'étude et seront détaillées dans le plan d'actions Refuge LPO prévu : recépage des vieux saules têtards bordant l'étang, création de plusieurs petites mares en chapelet pour les espèces pionnières, gestion extensive des prairies sableuses en friches avec fauche hivernale et exportation de la matière, pose de quelques nichoirs pour le rougequeue à front blanc et certains rapaces nocturnes, etc. Deux autres sites, déjà aménagés écologiquement (en 2004 et 2010) rejoindront probablement l'agrément Refuge LPO, notamment un second site à vocation « biodiversité » d'environ 45 ares qui abrite la mare pédagogique du village, ainsi qu'une prairie naturelle sur sable de 15 ares fauchée tardivement pour sa flore spécifique (sols siliceux méso-xérophiles) et les nombreux butineurs qu'elle abrite.

Gageons qu'une belle aventure commence ! Le choix d'une convention de 5 ans renouvelable a été privilégié. Des inventaires réguliers informeront les élus et la population intéressée de l'efficacité des mesures qui seront mises en place.

Laurent Waeffler, LPO Alsace

Une héronnière mise en protection

La forêt communale d'Ebersmunster abrite depuis très longtemps une héronnière (regroupement de nids de hérons cendrés), connue des seuls initiés jusque dans les années 2000, ce qui assurait une certaine protection de fait. A l'occasion de son recensement annuel, Pierre Sigwalt, administrateur à la LPO Alsace, a constaté au début du printemps, que plusieurs arbres avaient été abattus au cours de l'hiver en plein cœur de la héronnière, dont certains porteurs de nids, et que les travaux de façonnage et de débardage du bois étaient en cours, en pleine saison de reproduction.

Le héron cendré étant une espèce protégée, son habitat est bien sûr lui aussi strictement protégé et sa destruction interdite. Les lots de bois sont adjugés par la commune à des particuliers et c'est l'Office National des Forêts (ONF) qui est chargé de désigner par martelage les arbres à couper. La LPO s'est donc rapprochée de l'agence ONF de Sélestat, dont le responsable s'est rendu sur

place avec Pierre. Le mal étant déjà fait (les arbres abattus, il fallait bien terminer le débardage, plusieurs fois interrompu par les inondations), les discussions ont surtout porté sur la manière d'éviter que cela ne se reproduise. Outre le rappel des consignes internes à l'ONF (ne pas marteler les arbres porteurs de cavités ou de gros nids), il a été décidé de placer la héronnière en îlot de sénescence, où toute coupe sera désormais interdite. Sa superficie, d'environ 1 hectare, a été délimitée en commun par l'ONF et Pierre au mois d'octobre. L'ONF va en outre proposer à la commune de poser, sur le seul chemin d'accès, une barrière empêchant l'intrusion des engins motorisés (motos, quads...), qui ont déjà commencé à utiliser les layons créés par le débardage. Une opération de protection particulièrement satisfaisante, mais évidente, quand on sait que la forêt d'Ebersmunster est située... en zone Natura 2000 !

Notons qu'une autre héronnière a bénéficié d'une attention similaire dans la forêt d'Erstein grâce à la mobilisation d'Alain Willer, également administrateur à la LPO Alsace.



Héron cendré (photo David Hackel)

Deux espèces suivies à la loupe

De 2014 à 2017, la LPO Alsace a contribué au programme Life+ ALISTER mis en place pour faire face au déclin du grand hamster, à travers un suivi de l'alouette des champs. Ce dernier avait pour objectif d'évaluer l'impact des mesures de protection prises pour le grand hamster sur la nidification et les haltes migratoires de l'alouette.

Un recensement des couples d'alouettes des champs a été réalisé au printemps sur des secteurs de 100 ha en moyenne, incluant les parcelles avec mesures agricoles favorables au grand hamster, ainsi que sur des secteurs témoins sans mesures. En automne, un dénombrement de l'espèce en halte migratoire a également été effectué.

Au cours des 4 années du programme, 8 zones de 100 ha ont été suivies. Les densités en couples nicheurs ont été analysées à l'aide d'outils statistiques. Ainsi, l'étude a mis en évidence :

- une corrélation positive entre la taille des parcelles et la densité en alouettes : plus le parcellaire agricole est petit, plus la densité est importante. L'effet bénéfique des petites parcelles, qui augmente le nombre de bordures de champs (effet lisière) a déjà été montré sur l'abondance des insectes et des plantes,
- une faible densité en alouettes sur toutes les zones suivies : en Europe, la surface du territoire de l'alouette des champs varie entre 0,17 et 4,6 ha. Or, dans le cas de cette étude pour l'année 2015, la surface du territoire varie entre 5,29 et 12,06 ha. Ce faible niveau s'explique par une disparition généralisée des zones agricoles favorables, mais aussi par la circulation routière qui induit une forte perturbation sonore en période de nidification. Les sites suivis se trouvaient pour la majorité à proximité d'autoroutes,
- un impact positif des mesures agricoles hamster sur la densité en alouettes (24% d'une surface donnée doivent être cultivés en trèfle, luzerne et blé),
- en complément, le suivi en migration montre que certaines parcelles avec mesures ne sont pas fréquentées lors des haltes migratoires, car le couvert cultural est trop dense pour l'espèce. En effet, l'étude d'Eraud & Corda (2004) sur l'utilisation nocturne en hiver des parcelles agricoles a montré que les alouettes sont plus abondantes lorsque la hauteur de végétation est comprise entre 1 et 10 cm et lorsque le recouvrement de la végétation est compris entre 10 et 75 %. A contrario, les parcelles dénuées de végétation sont évitées, le labour est par conséquent défavorable.



Alouette des champs
(photo Florian Girardin)

Ce travail a ainsi donné lieu à plusieurs propositions :

- diminuer davantage la taille des parcelles agricoles,
- augmenter le taux de cultures favorables et très favorables comme les jachères,
- supprimer l'utilisation des pesticides,
- ne pas laisser le sol nu en période automnale et hivernale,
- mettre en place des « carrés à alouettes » pour démultiplier l'effet lisière.

Dans le cadre du suivi de la zone Natura 2000 de la Hardt agricole (Haut-Rhin), la LPO Alsace a effectué cette année un recensement complet de la population nicheuse d'œdicnème criard à l'échelle de l'Alsace.

Cette espèce présente dans la plaine agricole du Rhin est suivie depuis les années 70 et une constante régression est observée. La tendance s'est accentuée récemment, la population est en effet passée de 100-110 couples en 2008 à 68-78 couples en 2018, soit une baisse de 40% en 10 ans !



œdicnème criard
(photo Bruno Berthémy)

Ce recensement nous apprend également que la population d'œdicnème n'est pas également répartie au sein de sa zone de présence. Le bastion historique de l'espèce que constitue la Hardt agricole est à présent quasiment déserté au profit de zones plus au nord. La taille importante des parcelles agricoles, jusqu'à 30 ha d'un seul tenant dans le bastion historique, explique en partie les différences de densité. La présence importante de maïs dans ces mêmes zones est également un facteur défavorable. Au contraire, dans la zone nord de son aire de répartition, les parcelles sont de petite taille et les cultures plus diversifiées. Ainsi, il apparaît aujourd'hui primordial d'engager rapidement des mesures effectives pour la conservation de cette espèce en Alsace. La désignation de la Zone de Protection Spéciale « Zones agricoles de la Hardt » en 2005, validée par un document d'objectif en 2016 n'a pour le moment abouti à aucune mesure de conservation !

Le LPO remercie tous les bénévoles qui ont participé à ce recensement et continue d'œuvrer pour que des mesures concrètes soient prises.

Alexandre Gonçalves, LPO Alsace

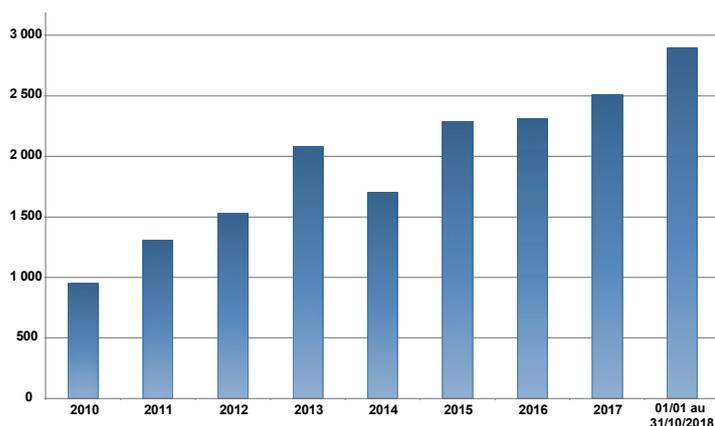
Quoi de neuf au centre de soins de Rosenwiller ?



Des accueils toujours plus nombreux

Lors de l'ouverture du centre de sauvegarde de Rosenwiller en 2010, près de 500 oiseaux et petits mammifères avaient nécessité une prise en charge au centre de soins. Un chiffre s'élevant à 2513 en 2017. Et la tendance est encore à la hausse cette année, puisqu'à la fin du mois d'octobre, ce sont plus de 2800 animaux en détresse qui ont été recueillis, et l'année n'est pas terminée !

Cette triste augmentation est-elle le reflet d'une biodiversité malmenée ? Activités humaines et mauvaises conditions météorologiques représentent en tout état de cause une grande part des raisons d'accueil au centre de soins : prédation par les chats, collision routière et contre des surfaces vitrées, ramassage inutile des jeunes et affaiblissement lié aux intempéries ou aux sécheresses sont les causes d'accueil majoritaires.



Évolution du nombre de pensionnaires du centre de soins de Rosenwiller

Cependant, cette augmentation est également à replacer dans un contexte où la population est de plus en plus sensibilisée à la détresse de la faune sauvage et à l'existence des centres de sauvegarde. Que faire si l'on trouve un passereau au pied d'une baie vitrée, un hérisson en plein jour ou un rapace blessé au bord d'une route ? A travers leurs actions de communication et les nombreux appels reçus chaque jour (plus de 3500 demandes traitées par le Pôle Médiation Faune sauvage de la LPO Alsace en 2017), les centres de sauvegarde pour la faune sauvage ont un réel rôle de sensibilisation du grand public, qui, en retour, se tourne de plus en plus vers les centres de soins lors de la découverte d'un animal en détresse.

Face à cette augmentation annuelle du nombre de pensionnaires, soigneurs et bénévoles redoublent d'efforts et s'investissent sans relâche pour apporter des soins appropriés à chaque animal. Cet été, au plus fort de la saison, jusqu'à 400 animaux présents simultanément nécessitaient une attention quotidienne ! Un afflux qui nécessite une organisation rigoureuse pour pouvoir apporter des soins appropriés à chaque animal, et qui a nécessairement évolué depuis l'ouverture du centre. Cette équipe active de bénévoles a depuis dû être renforcée par plusieurs soigneurs permanents (CDD, volontaires en mission de service civique, emplois aidés...).

Tous ces efforts sont heureusement récompensés par de belles remises en liberté !

Accueil d'une espèce peu commune au centre de soins

En mai dernier, une nichée de harles bièvres avait été trouvée au centre ville de Mulhouse, sur la voie de tramway. La traversée de cette voie de circulation avait malheureusement été fatale à la mère et à l'un des poussins. Mais un passant a eu le bon réflexe de récupérer les 6 jeunes survivants, qui ont été transférés au centre de Rosenwiller après un court séjour au point relais Sentinelle Nature Alsace (SNA).

Installés dans un box spécialement aménagé avec un bac pour la baignade et une lampe chauffante pour éviter qu'ils ne se refroidissent, ces jeunes piscivores ont rapidement montré un gros appétit pour les petits morceaux de poissons que les soigneurs mettaient à leur disposition ! Une fois leur plumage suffisamment développé, au bout de quelques semaines, ils ont pu être placés dans une volière équipée d'un bassin : l'occasion pour eux d'acquiescer les comportements propres à leur espèce, et de s'essayer à quelques plongons, nécessaires pour, à l'avenir, trouver leur nourriture dans les cours et plans d'eau poissonneux.



Les relâchers : la récompense des soigneurs !
(photo Charline Placé, LPO Alsace)



4 des 6 poussins de harles bièvres recueillis (photo Thibaut Stenger, LPO Alsace)

Ils auront séjourné un peu plus de deux mois au centre de soins, durant lesquels les soigneurs ont pu observer de près leur évolution, leurs changements morphologiques et comportementaux, non sans inquiétude, cette espèce étant relativement compliquée à élever. C'est donc avec beaucoup d'émotions et de satisfaction qu'ils ont finalement pu être relâchés avec la participation de SNA !

A chaque année son lot de grands-ducs d'Europe

Depuis le début de l'année, ce sont cinq grands-ducs d'Europe, les plus grands oiseaux de proie nocturnes d'Europe, qui ont été recueillis au centre de soins. Parmi eux, deux jeunes issus de nichées

Vie associative

haut-rhinoises différentes ont été pris en charge à trois jours d'intervalle, début juillet.

Le premier hibou était très amaigri et n'avait probablement pas été nourri par ses parents depuis quelques temps. Un protocole de nourrissage précis a dû être adapté, afin de lui permettre de se réalimenter correctement. Les rations journalières de nourriture ont ainsi dû être augmentées progressivement, l'ingestion de trop grandes quantités par un animal amaigri pouvant lui être fatale.

Le second avait été recueilli par un promeneur sur un chemin forestier, alors qu'il était seul au sol. Le diagnostic n'ayant révélé aucun problème particulier, il a pu être placé dans un box, avant d'être rejoint quelques jours plus tard par son congénère.

Après s'être assurés que les hiboux mangeaient seuls, les soigneurs les ont transférés dans une volière afin qu'ils découvrent les joies du vol. Mais comment s'assurer que les oiseaux parviennent à voler correctement, qu'ils arrivent à se nourrir sans difficulté, ou que la cohabitation entre congénères se déroule bien, sans occasionner de dérangement ou de stress inutile ? Des questions qui ont trouvé leurs réponses sur quelques photos et vidéos obtenues par la pose d'un piège-photo dans leur volière...

Chez cette espèce, les jeunes restent relativement longtemps dépendants des parents et s'attardent sur le site qui les a

vu naître jusqu'au mois d'octobre, période où les mâles adultes commencent à manifester des comportements territoriaux. Un séjour de trois mois au centre de soins a donc été nécessaire, pour leur permettre de totalement s'émanciper. C'est en présence d'un cortège de bénévoles qu'ils ont pu retrouver la liberté sur un site correspondant à leurs besoins. Ils ont désormais tous les atouts pour trouver et défendre leur propre territoire !

Le centre de soins élargit son horizon

Suite à la venue de deux stagiaires belges en soins animaliers en début d'année, le centre de sauvegarde a décidé de poursuivre sa collaboration avec l'Institut Sainte-Ursule de Namur (Belgique) dans le cadre d'un programme, Erasmus +.

Ce programme d'échange européen permet aux personnes d'étudier, de faire du bénévolat, et d'acquérir une expérience dans un pays étranger. Trois stagiaires en soins animaliers sont ainsi attendus pour 4 semaines début 2019 et apporteront leur aide pour la prise en charge



Les deux hiboux, quelques jours avant leur envol
(photo Fanny Vogelweith, LPO Alsace)

des animaux du centre de soins. L'occasion également de partager des moments conviviaux et d'échanger sur les spécificités culturelles de chaque pays !

Valérie-Anne Clément-Demange, LPO Alsace

Prélèvement à la source : vos dons à la LPO continuent de donner droit à une réduction d'impôt !

Le prélèvement à la source ne remet pas en cause les réductions d'impôts en lien avec des dons aux associations.

Les réductions d'impôts, donc celles auxquelles les contribuables ont droit en contrepartie des dons réalisés au profit des associations d'intérêt général, sont maintenues. **Les dons effectués en 2018 seront donc bien pris en compte.** Ils seront signalés au moment de la déclaration de revenus réalisée au printemps 2019. La réduction d'impôts sera calculée au moment du solde de l'impôt à la fin de l'été 2019. **Plus généralement, les dons réalisés lors d'une année N ouvriront droit à une réduction fiscale en N+1.**

L'assurance-vie, une autre façon de soutenir la LPO Alsace

La LPO Alsace est reconnue d'utilité publique. Elle peut être désignée bénéficiaire d'une assurance-vie. Pour ce faire, il suffit d'indiquer clairement son adresse :
8 rue Adèle Riton,
67000 Strasbourg



Continuez de nous soutenir !

Une action de médiation exemplaire

Cas de figure classique traité par le pôle Médiation Faune Sauvage de la LPO : une réfection de façade et de toiture est entreprise sur un bâtiment, durant les beaux jours pour profiter de conditions idéales ; lors des travaux, deux nichées de martinets, bien cachées dans les anfractuosités du toit, sont découvertes. Que faire ?

Lorsqu'à où la situation devient atypique, c'est quant à la réaction inédite et exemplaire du représentant des propriétaires de l'immeuble, Monsieur Kleinknecht... Ce dernier fait d'ores et déjà montre d'une grande sensibilité en apportant séance tenante les 5 oisillons au bureau de la LPO, à Strasbourg. Lorsque Suzel Hurstel, responsable du pôle Médiation Faune Sauvage et du Centre de Soins, l'invite à compenser les destructions en installant des nichoirs artificiels sous la toiture, c'est sans hésiter qu'il accepte. Dès le lendemain, Patrick Schaeffer, bénévole, lui amène une petite dizaine de nichoirs. Mais le responsable des travaux a réfléchi toute la nuit à la situation : il laisse les nichoirs à la LPO pour qu'ils puissent servir à d'autres. Avec l'entreprise, il entreprend d'inclure directement des caissons, réalisés sur mesure par les ouvriers, dans la structure même de la charpente.

Entre temps, les 5 jeunes martinets sont pris en charge par le Centre de Soins : espérons que leurs parents reviendront l'année prochaine sur ce site et adopteront les nichoirs, car ils seront, de toute évidence, largement les bienvenus. Puisse cet épisode et ces aménagements servir de modèle à tous les projets similaires !



Intégration de nichoirs à martinets sous le toit (photo M. Kleinknecht)

La LPO Alsace remercie chaleureusement Monsieur Kleinknecht et les ouvriers de l'entreprise « Les Couvreur Rhénans » pour leur investissement en faveur de cette belle espèce.

Nous rappelons que les nids d'hirondelles et de martinets sont autant protégés que les individus eux-mêmes, et qu'il est strictement interdit de les enlever. Pour tout projet de réfection de bâtiments, il est non seulement obligatoire de les effectuer en dehors de la saison de reproduction (avril à septembre), mais aussi d'installer des nids de substitution à l'issue des travaux.

45 000 amphibiens épargnés en 2018

En 2018, pour la 28^e année de protection consécutive, la LPO Alsace a coordonné les opérations de sauvetage des amphibiens durant leur migration pré-nuptiale. Cette année, 64 sites d'écrasement d'amphibiens ont été suivis par plusieurs associations, municipalités et particuliers. Plus de 11 300 mètres de filet et 838 seaux ont été installés, répartis sur 42 sites (dont trois sites équipés d'un crapauduc). De plus, 22 sites ont fait l'objet d'un suivi visuel et/ou bénéficié d'une fermeture temporaire de la circulation.

Près de 45 000 amphibiens ont ainsi échappé à l'écrasement dans le Bas-Rhin.

L'espèce majoritairement collectée demeure le crapaud commun avec plus de deux tiers de l'effectif total des amphibiens, suivi des deux grenouilles « brunes » (rousse et agile). A noter la collecte d'un crapaud vert, d'un crapaud calamite et de 4 salamandres tachetées.

Au total ce sont près de 320 personnes bénévoles et une quinzaine d'associations qui ont participé à cette opération, avec le soutien de près d'une dizaine de communes et collectivités et du Conseil départemental du Bas-Rhin ! Merci à toutes et tous !

Notons que des opérations de ramassage d'amphibiens sont également menées dans le Haut-Rhin, notamment avec des bénévoles de la LPO Alsace, mais coordonnées par le Conseil Départemental 68.



*Sébastien Didier,
LPO Alsace*

Le crapaud commun (photo Eric Buchel) en haut, et la grenouille rousse (photo Marc Solari) en bas, les deux espèces les plus menacées d'écrasement.



Franc succès pour l'Eurobirdwatch en Alsace

En 2018, pour les 25 ans de l'Eurobirdwatch, la LPO Alsace a pu proposer deux animations grâce à l'implication des observateurs bénévoles suivant régulièrement les oiseaux migrateurs dans notre région. Cet événement, créé par Birdlife International en 1993, a pour but d'attirer l'attention sur le phénomène de la migration. En Europe, de dix-sept la première année, ce sont aujourd'hui une quarantaine de pays qui sont concernés et ont permis sur ce quart de siècle l'organisation de 40 000 manifestations avec près de 1 200 000 participants.

L'Alsace, située au cœur de l'Europe, est bien sûr concernée par les mouvements migratoires, notamment le long de l'axe rhénan et au niveau de certains cols vosgiens. Deux séances ont pu être organisées sur des sites régulièrement suivis (surtout au niveau post-nuptial en automne, mais également en partie au printemps) par des ornithologues bénévoles. Plus récemment intégré, le Strangenberg (commune de Westhalten-68, à 400 m d'altitude) est un site des collines sous-vosgiennes permettant une bonne vision sur la plaine rhénane et les ballons environnants. Le Markstein (commune de Fellingring-68), est un site classique de col en montagne, situé à plus de 1 200 m d'altitude dans le massif vosgien. Sur ce dernier, la surveillance existe depuis 1994 et a permis en 2017, durant 57 jours avec 230 heures d'observation, le comptage de près de 300 000 oiseaux migrateurs (sur les 24 années, le total représente 3 millions d'oiseaux).



18 000 oiseaux observés au Markstein, 7 participants et 13 compteurs (photo Philippe Meyer)

Les deux manifestations de 2018, le 6 octobre au Markstein et le 14 octobre au Strangenberg, ont bénéficié de conditions météorologiques favorables, avec des températures particulièrement clémentes. Elles ont permis de réunir, sur chaque site, une vingtaine de participants et de compteurs réguliers, grâce aux efforts de Philippe Meyer, Florentin Havet et Rémy Escolin. Les résultats sont particulièrement impressionnants puisque 55 000 oiseaux concernant au moins 37 espèces différentes ont été comptés. La situation géographique différente des deux sites engendre également une certaine variabilité au niveau du nombre et des espèces, avec respectivement 37 espèces migratrices au Markstein et 29 au Strangenberg. En effectifs, ce sont le pigeon ramier et le pinson des arbres qui sont les plus représentés avec 35 800 pigeons et 605 pinsons au Strangenberg ainsi que 13 107 pinsons et 3 290 pigeons au Markstein. Suivent le tarin des aulnes, l'étourneau sansonnet, la grive musicienne, l'alouette des champs, le grand cormoran... Quelques espèces remarquables comme le milan royal (32 individus) ou le busard Saint-Martin (2 individus) ont également été observées.

Ces deux journées ont permis un coup de projecteur sur le suivi de la migration en Alsace, travail de longue haleine effectué depuis presque un quart de siècle par certains « spotteurs vétérans » ! C'est également dans ce cadre que nous adressons un grand merci aux organisateurs et compteurs réguliers pour leur disponibilité.



37 000 oiseaux dénombrés au Strangenberg, 15 participants et 6 compteurs (photo Florentin Havet)

Nicolas Buhrel, LPO Alsace

Rosenwiller accueillera bientôt aussi les locaux de la LPO Alsace

Ouvert en mai 2010, le centre de soins pour la faune sauvage en détresse de Rosenwiller voit chaque année le nombre de ses pensionnaires augmenter massivement, au point d'atteindre aujourd'hui près de 6 fois le nombre pour lequel il avait été prévu à l'origine. Parallèlement, l'équipe soignante augmente pour faire face au nombre croissant d'animaux. De son côté, l'équipe localisée au siège social à Strasbourg prend de plus en plus de dossiers en charge, aidée dans son travail par de multiples collaborateurs ponctuels. Deux situations convergentes, qui, alliées à une volonté de rassembler les équipes et de réduire les frais fixes à moyen terme, ont conduit le Conseil d'Administration à prendre une décision majeure : l'agrandissement du centre de soins et le déplacement des locaux administratifs à Rosenwiller.

Construit entre 2008 et 2009, le centre de soins de Rosenwiller a été conçu pour accueillir 500 pensionnaires, oiseaux et petits mammifères en détresse issus des deux départements alsaciens. Une décision qui avait été prise pour soulager le travail bénévole de Beryl Roth et de son mari, qui se sont durant 30 ans occupés des animaux blessés (ils sont d'ailleurs toujours actifs), alors recueillis dans les volières installées dans leur jardin. Dès sa deuxième année d'existence, le centre de Rosenwiller accueillait le double des animaux prévus, avec 1067 pensionnaires. Un chiffre qui n'a depuis cessé de progresser, avec parfois des arrivées massives d'animaux, comme cet épisode de 2013 durant lequel près de 500 chauves-souris étaient recueillies suite à l'abattage d'un platane.

Construction de volières supplémentaires, mise en place d'infrastructures spécifiques pour améliorer les relâchers, transformation d'une des deux maisons d'habitation en bureaux administratifs, agrandissement des salles de soins, rénovation des bâtiments pour en améliorer la consommation énergétique... sont quelques

uns des aménagements qui ont été réalisés depuis l'ouverture du centre. Au total, 100 000 € (qui se rajoutent aux 250 000 € qui avaient été nécessaires pour l'ouverture du centre) ont ainsi été investis depuis la création du centre pour permettre d'accueillir au mieux les pensionnaires et l'équipe en charge des soins. L'ensemble de ces fonds sont des dons de nos adhérents/sympathisants, dont Tomi Ungerer (cf vente de sa sérigraphie au profit de la LPO Alsace) et d'entreprises. Quel élan de générosité pour sauver les animaux sauvages !

Le fonctionnement annuel du centre est quant à lui soutenu en partie par la Région Grand Est, le Conseil Départemental du Haut-Rhin, l'Eurométropole de Strasbourg et de nombreux dons privés.

De 500 pensionnaires en 2010, le centre est passé à plus de 2800 en 2018 !

Avec près de 2800 animaux recueillis en 2018 (chiffre non définitif au moment de la rédaction de ce numéro) et une équipe de près de 60 personnes qui se relayent 7j/7 dans ses locaux, le centre de soins atteint aujourd'hui ses limites de capacité d'accueil, malgré les travaux réalisés. Notons que parmi ces personnes, nombreux sont les écovolontaires et les stagiaires qui séjournent sur place, et sans lesquels le fonctionnement du centre ne pourrait être assuré.

Forte de ces constats, la LPO a souhaité revoir entièrement la structuration du centre de soins. Accueillir les bénévoles



Représentation du futur bâtiment de la LPO Alsace à Rosenwiller : l'infirmerie (rez-de-chaussée) et les bureaux (1^{er} étage).

dans des conditions plus dignes et plus agréables, offrir une qualité de travail au personnel permanent plus sereine, respecter au plus près les nouvelles normes de sécurité, proposer des salles de soins plus spacieuses et plus adaptées... tels ont été les enjeux sur lesquels le conseil d'administration s'est appuyé pour décider de construire un nouveau centre de soins.

Ce nouveau bâtiment, qui sera construit de la manière la plus écologique possible, devrait représenter une vitrine en matière d'économie d'énergie et de matériaux biologiques. D'une surface d'environ 180m², il abritera toutes les salles de soins, infirmerie, salles d'observation et de quarantaine ainsi que les bureaux administratifs du centre.

De fait, les bâtiments actuellement en place changeront d'usage : la maison sera entièrement dédiée à l'accueil des stagiaires et des éco-volontaires (qui ne devront plus côtoyer les bureaux administratifs) et l'infirmerie sera transformée en lieu de réunion, d'espace repas et de lieu de stockage pour l'ensemble du personnel présent, salariés et bénévoles.

Réunir les équipes, pérenniser le centre de soins

Profitant de l'opportunité d'un chantier aussi imposant, le Conseil d'Administration, sur proposition de Christian Braun, directeur de la LPO, a validé la construction d'un étage supplémentaire, destiné celui-ci aux bureaux de toute la LPO Alsace.

Les motivations majeures de cette décision ont été le rapprochement des deux équipes et les avantages qui en découlent (partage des compétences, facilité d'échanges, rapidité des prises de décisions, mise en commun du matériel...) et l'économie à moyen terme. La LPO



La LPO Alsace est fière de pouvoir donner une utilisation aussi noble à ces legs : la pérennité du centre de soins, portée par une équipe réunie, engagée et moins dépendante des aléas conjoncturels d'un parc locatif en évolution constante.

Elle reste toutefois consciente des défis qui s'imposent : réunir les fonds restants pour équilibrer le

Soutenez la création du nouveau centre de soins !

Deux tiers du budget de la construction du nouveau centre de soins sont assurés par les différents legs dont a bénéficié la LPO.

Pour le financement du dernier tiers (300 000 €), la LPO Alsace sera obligée d'emprunter à hauteur du loyer annuel qu'elle paye actuellement pour ses locaux à Strasbourg (soit 19 000 €/an au maximum, pour ne pas mettre en difficulté le fonctionnement du centre). **Elle fait bien sûr aussi appel à toute forme de mécénats** (en nature, en compétences et financier) pour la réalisation du centre, et à la générosité de l'ensemble de ses membres et de ses sympathisants. **Chaque don**, aussi minime

soit-il, **permettra à ce beau et ambitieux projet de prendre forme** et de minimiser le montant de l'emprunt !



Nous comptons sur vous !

Alsace est en effet locataire à Strasbourg, dans un quartier qui prend de plus en plus de valeur, et dont la pérennité n'est pas assurée. De plus, ces locaux sont sous-dimensionnés par rapport à nos besoins. A Rosenwiller, la LPO est propriétaire du terrain et d'ici une quinzaine d'années, elle aura remboursé le prêt nécessaire à la construction du nouveau bâtiment.

La mise en œuvre de ce projet d'envergure est estimée à 950 000 €. Elle n'a pu être envisagée que parce que la LPO a été destinataire de deux legs, d'une valeur totale de 650 000 € (legs de Madame Muths et Monsieur Mathis). Rappelons que le terrain de Rosenwiller nous avait lui aussi été légué, par Madame Alice Bommer, dans les années 2000.

budget et redéfinir une organisation qui convienne le mieux possible à ses adhérents, ses bénévoles et son équipe salariée. Mais depuis sa création en 1995, les élans de générosité et les témoignages de soutien lui ont toujours permis d'aller de l'avant et de réaliser des projets, même ambitieux. Convaincue que cette nouvelle étape représentera une avancée majeure dans sa pérennisation et donc dans son engagement en faveur de la protection de la nature, **la LPO Alsace compte sur l'ensemble de ses membres et de ses sympathisants pour l'aider dans ce projet.**

Une ouverture prévue au printemps 2020

Le projet, porté par Christian Braun et suivi par le Conseil d'administration dont plus spécialement Jean Marie Risse et une partie de l'équipe salariée, est en cours de finalisation chez l'architecte. Une fois les plans validés, la construction proprement dite devrait débuter à l'automne 2019 : réalisée essentiellement en bois, elle devrait être achevée en mars 2020, à temps pour la saison de forte activité du centre de soins.

Cathy Zell, LPO Alsace

La France, le plus mauvais élève européen en matière de chasse

Plus grand nombre d'espèces chassables d'Europe, techniques de piégeage cruelles, bienveillance de l'Etat par rapport au monde cynégétique... la France choque de plus en plus les associations de protection de la nature, dont la LPO, qui interpelle régulièrement les autorités sur ce sujet qui lui fait honte.

En Europe, la Directive Oiseaux permet aux pays de chasser en moyenne 39 espèces. Selon les législations chasse propres à chaque pays membre de l'UE, la France « chasse » le plus grand nombre d'espèces avec 63 espèces (sur 66 chassables) contre une moyenne européenne de 24 espèces dans la Communauté Européenne (sur une moyenne de 39 chassables). [...] La France est également le premier pays de l'UE en termes d'espèces menacées chassées, avec 18 espèces (19 en comptant la barge à queue noire) qui apparaissent dans les catégories menacées d'extinction de la dernière Liste Rouge Européenne de 2015 définie selon les critères de l'IUCN. Pour finir, il convient de souligner que la France est de surcroît le seul pays de l'Union Européenne à encore chasser 6 espèces de limicoles.

Des décisions contre-nature

Le nouveau ministre François de Rugy, notamment en charge de la biodiversité, impose une démarche contre-nature. Malgré près de 27 000 avis défavorables de Françaises et de Français déposés lors des 3 consultations publiques lancées cet été ; contre une minorité d'avis favorables, François de Rugy vient de signer 11 arrêtés pour la saison 2018-2019 sur les projets de piégeage des oiseaux, autorisant la capture de centaines de milliers de passereaux. Alors que les

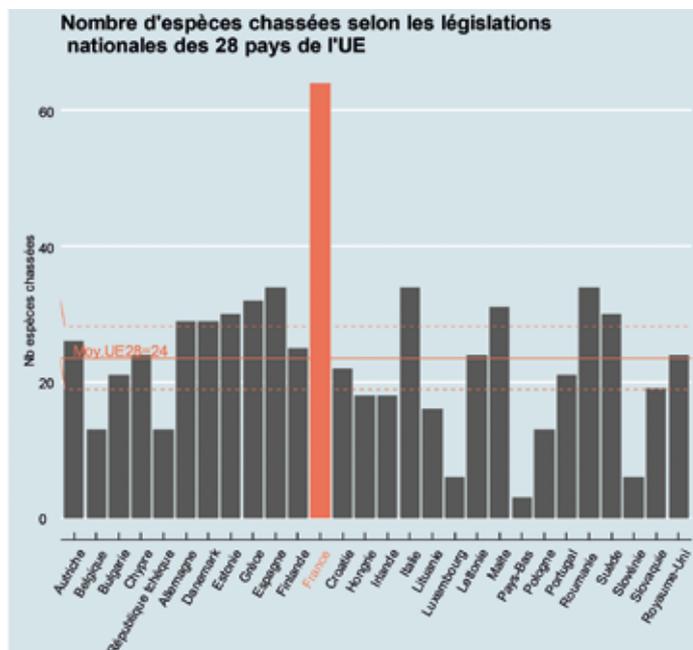
dernières études montrent l'effondrement des oiseaux des champs (perte de 30% des effectifs en quinze ans) et un déclin de 25% des oiseaux communs en Europe en 30 ans, on continue comme par le passé. La LPO va attaquer plusieurs de ces arrêtés devant le Conseil d'Etat, et compte bien se rendre sur le terrain afin de dénoncer ces pratiques cruelles et non sélectives.

LPO France (septembre 2018)

Un manifeste contre les excès de la chasse

Afin d'essayer de sensibiliser les pouvoirs publics à leur cause, 76 fondations et associations contre les excès et les provocations de la chasse se sont unies et ont envoyé un manifeste au gouvernement. Elles réclament ainsi entre autres, sans attendre :

- le rétablissement du permis de chasse national à son prix initial,
- la fin des pratiques cruelles et moralement inacceptables, en particulier : la chasse à courre, la vénerie sous terre des renards et des blaireaux, les piégeages dits « traditionnels » et la persécution des animaux considérés comme « susceptibles d'occasionner des dégâts »,
- l'obtention du dimanche sans chasse pour un meilleur partage de l'espace public,
- le retrait des espèces en mauvais état de conservation des listes chassables,
- la multiplication des contrôles et le renforcement des sanctions à l'encontre des contrevenants,
- l'interdiction du prosélytisme de la chasse et des armes dans les écoles.



L'exception alsacienne

En Alsace, de nombreuses espèces ne figurent plus sur la liste des espèces chassables en Alsace, grâce à l'intervention de la LPO Alsace, en accord avec les deux fédérations des chasseurs alsaciennes (32 espèces dans le Bas-Rhin et 29 dans le Haut-Rhin sont effectivement chassées, sur 56 espèces chassables). Ainsi, les deux préfetures, après avis des Conseils Départementaux de la Chasse et de la Faune Sauvage (CDCFS) ont pris un arrêté préfectoral établissant cette liste, reconduite tous les ans depuis plus de 15 ans. En contrepartie de cette concession faite par les chasseurs, ceux-ci peuvent chasser les oiseaux d'eau à partir du 23 août au lieu du 1^{er} septembre. La LPO Alsace a préféré accepter ce compromis en raison du peu d'impact de cette chasse sur les populations de canards sauvages en Alsace. Cet accord est unique en France !

S'agissant des mammifères, rappelons que le département du Bas-Rhin est le seul qui ait retiré le blaireau de la liste des espèces chassables, et que le renard n'est plus chassé dans plusieurs communes ou communautés de communes.

Quel avenir pour la biodiversité des forêts ?

Le programme national de la forêt et du bois 2016-2026 (PNFB) et sa déclinaison régionale inquiètent les protecteurs de la nature. En effet, au même titre que les terres agricoles, ce sont désormais les forêts qui sont en passe d'être industrialisées, toujours à la recherche d'un rendement maximal.

Comme le précise l'ingénieur-écologue Jean-Claude GÉNOT dans son analyse de ce PNFB, « L'esprit de ce programme est résumé dans l'objectif " Développer des synergies entre forêt et industrie ", avec un sous-objectif " Adapter les sylvicultures pour mieux répondre aux besoins des marchés ". Sont ainsi mis en avant le développement du bois emballage, du bois-énergie, de la construction, de la chimie verte et du bois fibre, du soutien à l'export, etc. On ne peut être plus clair sur la vision purement industrielle de la forêt. ».

Ce développement souhaité de ces différentes filières va nécessairement entraîner une mobilisation importante de la ressource forestière régionale et induire des pratiques de gestion en conséquence : recours accru à la plantation (notamment en résineux) plutôt qu'à la régénération naturelle, grandes coupes rases, ouverture de routes de desserte, utilisation accrue d'engins impactant le sol forestier, baisse de l'âge ou des diamètres d'exploitabilité. Or la forêt constitue l'habitat d'innombrables espèces animales et végétales, dont certaines menacées et protégées. Les suivis scientifiques démontrent que les forêts âgées sont plus riches que les jeunes futaies, que la gestion en futaie irrégulière et la variété des essences sont des atouts importants en matière de préservation de la biodiversité, notamment celle menacée. La constitution de forêts mélangées en essences et en strates comportant gros bois et très gros bois est donc essentielle.

Un appauvrissement de la biodiversité est donc à craindre ainsi qu'une rotation plus courte pour soutenir la demande. En outre, on peut légitimement se demander si ce mode de gestion impliquant de nombreuses interventions techniques (plantation, création de cloisonnements...) assure davantage de rentabilité qu'une forêt gérée de manière extensive en respectant de la régénération naturelle. La protection des forêts deviendra incompatible avec le mode de gestion futur des forêts publiques.

La LPO est engagée de longue date dans la lutte pour une

meilleure prise en compte de ces espèces, par le maintien de zones de sénescence, d'arbres à cavités dits « arbres bio », ou encore l'augmentation du diamètre de prélèvement des arbres. Un état des lieux de la situation avait d'ailleurs été détaillé dans un article publié sur notre site Internet en 2011. Mais le sentiment de révolte face à ce mode de gestion forestière intensive provient également de nombreux agents de l'Office National des Forêts (ONF), attachés à la naturalité de leurs forêts.

Une marche pour la forêt

« La planète Terre n'a pas besoin d'émissions de CO₂ supplémentaires. Elle a besoin de résilience et de forêts qui la refroidissent. » C'est en ces termes que le 25 septembre 2017, 190 scientifiques de la communauté internationale ont interpellé les responsables de l'Union Européenne, posant ainsi en termes clairs l'enjeu vital pour la biosphère d'une gestion forestière réellement durable. Pour alerter le grand public sur cette problématique, une intersyndicale de l'ONF avait ainsi organisé une « marche pour la forêt » traversant plusieurs villes de France et aboutissant le 25 octobre en forêt domaniale de Tronçais, qui abrite des chênes pluri-centenaires.

La LPO Alsace a tenu à participer au premier départ de la marche de Strasbourg, le 17 septembre, afin de soutenir le mouvement et surtout de faire valoir sa position sur l'importance de la conservation du patrimoine forestier et

notamment les vieilles forêts. Des bénévoles ont également marché pour les 2 étapes suivantes. Un deuxième appel à participer a été lancé pour la semaine suivante, au départ de Mulhouse.

Pour en savoir plus sur la question de la surexploitation de nos forêts, n'hésitez pas à regarder le film « Le temps des Forêts » récemment sorti : <https://www.kmbofilms.com/le-temps-des-forets>.



Les forêts : de simples fournisseuses de bois ? (photo Cathy Zell)



Yves Muller à Strasbourg (photo Sébastien Didier, LPO Alsace)

Au sein du jardin, ces pièges insoupçonnés...

Les jardins, même quand leur propriétaire fait tout pour en faire un refuge pour la faune sauvage, comportent parfois des pièges, souvent présents à l'insu du jardinier. De même, une maison, malgré la volonté de bien faire, peut disposer d'endroits problématiques...

Là, une chouette hulotte se retrouve coincée dans une cheminée, ici c'est un écureuil qui se noie dans un bassin aux pentes abruptes. D'autres jardins, pourtant gérés pour être accueillants, n'abritent quasiment aucune petite faune terrestre, car la clôture qui les entoure est trop hermétique. Dès lors, un petit tour d'horizon s'impose pour repérer et neutraliser ces traquenards - létaux - insoupçonnés.

Attention aux points d'eau !

La mare naturelle a généralement été préalablement conçue pour permettre aux animaux d'y accéder, de s'y abreuver, voire de s'y baigner, le tout sans risque. Il n'en est pas forcément de même pour les bassins plus anciens ou les piscines... L'installation de « rampes de sauvetage » est alors nécessaire pour éviter les drames. Il en existe des « prêtes à utiliser » dans le commerce, par exemple à la boutique LPO. Il est aussi possible de simplement poser une planche dans l'eau, prenant appui sur le bord, ou de mettre des filets le long des parois.

Les vitres transparentes et autres surfaces réfléchissantes

Les oiseaux peuvent facilement éviter les obstacles qui se trouvent dans leur environnement naturel mais ils ne sont pas préparés pour ceux qui sont quasiment invisibles. Dans les centres de sauvegarde de la faune sauvage, en moyenne 7% des oiseaux recueillis sont victimes de chocs contre des vitres. En réalité, ce sont chaque année des centaines de milliers d'oiseaux qui meurent après avoir heurté une surface vitrée. La mode architecturale des grandes baies vitrées peut déjà se questionner ou se penser différemment en choisissant une surface qui ne soit pas transparente ou trop réfléchissante. Si la vitre existe déjà et qu'aucun rideau ou jalousie n'est installé, des bandes verticales autocollantes peuvent être posées. Attention : la solution des silhouettes autocollantes, longtemps plébiscitée, n'est en fait réellement efficace que si celles-ci sont espacées d'une paume de main maximum. En savoir plus : <http://alsace.lpo.fr/index.php/vitres-piege-mortel>

Poteaux creux et autres conduits : des trous mortels

Les poteaux téléphoniques, aujourd'hui pour la plupart obturés, ne sont pas les seules cavités-pièges qui jalonnent nos environnements urbains. Il en existe aussi dans nos jardins, qui touchent principalement les espèces cavernicoles les plus proches de l'homme, telles que la mésange bleue, la mésange charbonnière, le rouge-queue noir, quand

ce ne sont pas des chouettes, des écureuils ou des chauves-souris. Clôtures réalisées avec des poteaux de récupération, embouts protégeant les jeunes arbres ou les câbles électriques doivent ainsi être neutralisés. Certaines parties du bâti (gouttières, cheminées) doivent aussi être obturées à l'aide d'un grillage posé au-dessus des trous. Les mailles doivent être au maximum larges de 5 centimètres



Obturation simple de poteaux creux, particulièrement dangereux pour la faune (photo Cathy Zell, LPO Alsace)

Les clôtures hermétiques ou blessantes

Hérissons, musaraignes, orvets ou crapauds sont tous les hôtes potentiels d'un jardin écologique. Cependant, aucun de ces animaux ne vole et tous ont donc besoin de se déplacer à terre pour coloniser des nouveaux territoires ou tout simplement

pour subvenir à leurs besoins vitaux. Un hérisson, par exemple, a besoin en moyenne de 3 hectares ! Qu'en est-il alors pour lui dans ces jardins où les clôtures, rigides, fermement rivées au sol, entravent toute circulation ? Un trou de 30 X 30 cm est pourtant suffisant pour lui permettre de passer. Pour sécuriser les pointes du grillage, un dispositif « passage à faune », disponible là encore à la boutique LPO, est idéal.

Attention au chat !

Bien sûr, il est aimé, le chat de la maison, et il nous le rend bien ! Il est cependant aussi redoutable pour la petite faune sauvage. Et, contrairement aux prédateurs naturels, Minou, lui, ne chasse pas pour se nourrir... Au jardin, il est possible d'installer des barrières de protection anti-chats au pied des arbres (« stop-minous »). Plutôt que de lui mettre une clochette autour du cou, qui ne fait pas ses preuves puisque le chat chasse à l'affût, immobile, Minou peut être équipé d'une collerette Birdesafe, sans danger pour lui et sécurisante pour les oiseaux ! La pose de nichoirs et de mangeoires requerra aussi une attention particulière, pour ne pas attirer les oiseaux dans la gueule... du chat.

Plus l'environnement est accueillant, plus ces pièges feront des victimes. En conclusion, ouvrons l'œil pour que la cohabitation, indispensable, avec la faune sauvage perdure et soit favorisée !

Frédérique Merck

Bilan 2018 des comptages hivernaux

Bilan du comptage Wetlands International (WI), week-end des 13 et 14 janvier 2018

Le comptage d'oiseaux d'eau hivernants « Wetlands international 2018 » a pu être réalisé grâce à la mobilisation de 75 compteurs bénévoles du réseau LPO, avec la participation de 7 agents de l'ONCFS, de 6 bénévoles de l'A.P.O.E. de Hégenheim, et de 2 agents des services des espaces verts de l'Eurométropole de Strasbourg.

La totalité du cours du Rhin a pu être couverte, ainsi que près de 205 polygones de comptage (*) extra-rhénans. Certains secteurs rhénans ont dû être comptés dans la semaine qui a suivi la date officielle du comptage, en raison d'un brouillard persistant qui a sévi le dimanche 14 janvier.

Comme les quatre hivers précédents, le comptage rhénan a été effectué en étroite collaboration avec les associations badoises de la FOSOR (de Huningue à Gambenheim) et de l'OAG Karlsruhe (au N de l'embouchure de la Murg).

(*) Cette notion de polygone de comptage est liée au redécoupage des sites extra-rhénans, lors de leur digitalisation dans le nouveau module de saisie des données WI, disponible sur Faune Alsace depuis Janvier 2018.

Quelques faits marquants de ce comptage

On retiendra avant tout une chute spectaculaire des effectifs hivernants, les plus faibles enregistrés depuis que ces comptages sont réalisés, notamment sur le cours du Rhin (-25% par rapport à l'hiver précédent), mais aussi, dans une moindre mesure, sur les sites extra-rhénans. Après un « sursaut » en janvier 2017, la tendance à la baisse constatée depuis près d'une décennie se confirme de manière brutale. Faut-il y voir une conséquence (parmi d'autres) du réchauffement climatique, avec des hivers de plus en plus doux qui retiennent l'avifaune hivernante dans des contrées plus au nord que l'Alsace ? Au vu des résultats, on serait à même de le penser...

Les effectifs recensés pour certaines espèces sont parfois en très forte baisse : outre le canard colvert, cela a également été le cas pour le canard siffleur, le canard chipeau, le fuligule milouin, le garrot à œil d'or, l'oie des moissons ou encore le grèbe huppé... pour ne citer que ceux-là. L'effectif régional de cygnes chanteurs n'était que de 38 individus à la mi-janvier (contre 142 ind. l'année précédente) ! Par contre, la bernache du Canada (+35% par rapport au comptage de janvier 2017) est une nouvelle fois en très nette augmentation.

Enfin, côté « raretés », citons la présence de 2 fuligules nyrocas, 3 macreuses brunes, 4 harles huppés, 3 plongeurs imbrins et 6 grèbes esclavons.

Périodes	Moyenne 2001-2011	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Sites rhénans	55052	44978	44291	41169	37943	42456	31515
Sites extra-rhénans	15076	31803	24590	24312	23037	25523	21318
Total toutes espèces	70128	76781	68881	65481	60980	67979	52833
Total oiseaux d'eau*	65551	68395	64598	58819	54878	60081	44674
Tendance (par rapport à l'année précédente)		↘	↘	↘	↘	↗	↘↘
* anatidés sauvages et foulques.							
Le TOP 3 en janvier 2018 :							
1. le canard colvert : 14175 individus (en très forte baisse)							
2. le fuligule morillon : 10 463 individus (effectif stable)							
3. la foulque macroule : 4634 individus (en légère baisse)							
En plus des 44 674 anatidés et foulques comptabilisés sur les 22 secteurs rhénans et l'ensemble des sites extra-rhénans recensés, ont également été comptabilisés :							
<ul style="list-style-type: none"> • 3 843 autres oiseaux d'eau (plongeurs, grèbes, cormorans), • 4 279 ardéidés, rallidés, limicoles, laridés et passereaux remarquables liés aux milieux aquatiques, • 37 anatidés échappés de captivité. 							

Bilan du recensement des dortoirs de grands cormorans (6/01/2018)

Rappel : d'abord annuels jusqu'en janvier 2007, puis effectués tous les deux ans jusqu'en janvier 2015, les recensements officiels de dortoirs de grands cormorans ont désormais lieu tous les trois ans sur le territoire national. En Alsace, ce comptage a donc été programmé en collaboration avec nos collègues badois de la FOSOR et de l'OAG Karlsruhe pour les dortoirs rhénans. Le long du Rhin, ce sont 22 dortoirs qui ont été dénombrés, dont 9 sur la rive française ; les équipes de la LPO ont également recensé 21 dortoirs extra-rhénans côté alsacien. Ces chiffres, comparés à ceux de janvier 2015, permettent de constater une réelle stabilité des effectifs hivernants de grands cormorans dans notre région frontalière.

Résultats des recensements de grands cormorans

Total rhénan (rive française)	796
Total rhénan (rive allemande)	1850
Total extra-rhénan (LPO)	823
Total Rhénan	2646

Christian Frauli

Milan royal : l'hécatombe

En 2018, ce ne sont pas moins de huit milans royaux morts qui ont été recensés en Alsace ! Cette



8 cadavres de milans royaux en 2018, l'un des rapaces diurnes les plus rares d'Alsace (photo Béatrice Sommer)

espèce, qui bénéficie d'un plan régional d'actions, est suivie avec attention par le réseau des bénévoles et salariés de la LPO Alsace. C'est notamment lors des prospections en période de nidification que les cadavres ont été recensés (7 entre le 6 mars et le 23 mai). Seul l'un d'eux a pu bénéficier d'analyses écotoxicologiques. Le résultat

est effarant : il a été victime d'un empoisonnement au carbofuran, insecticide pourtant interdit depuis de nombreuses années en France... Des suspicions d'empoisonnement sur d'autres cadavres sont à déplorer. Et il faut souligner que 3 adultes ont été trouvés morts à proximité de leur nid : outre la perte d'un adulte, cela se traduit par l'absence de reproduction. Printemps noir pour ces oiseaux...

Sébastien Didier, LPO Alsace

La LPO Alsace en charge du dossier Cigogne auprès de la DREAL

En Alsace, jusqu'en 2016, les situations problématiques impliquant des nids de cigognes (obstruction de cheminées, risques de chutes...) étaient gérées par l'Association pour la Protection

et la Réintroduction des Cigognes en Alsace Lorraine (APRECIAL), qui intervenait dans les départements de la Moselle (57), du Bas-Rhin (67) et du Haut-Rhin (68). Suite à la dissolution de l'APRECIAL en juin 2016, il n'existait plus de structure disposant d'une dérogation pour intervenir sur des nids de cigognes « problématiques » de manière permanente. Ainsi, chaque sollicitation pour une intervention sur un nid devait faire l'objet d'une demande de dérogation, instruite par la DREAL Grand-Est. En effet, la cigogne étant une espèce protégée, son nid l'est également.

Afin de réduire la lourdeur et le délai des démarches et de permettre une gestion plus directe des dossiers de problématiques de cohabitation, la LPO Grand Est a déposé une demande de dérogation globale pour l'ensemble du réseau LPO dans le Grand-Est, pour l'année



Cigogne blanche (photo Pierre Matzke)

2018. La demande de dérogation vient d'être validée cet automne, et devra être renouvelée chaque année. Une subvention a été accordée à la LPO Grand-Est pour effectuer ce travail, chaque LPO locale œuvrant à son échelle.

Le Pôle Médiation Faune Sauvage (MFS) de la LPO Alsace est donc désormais chargé de la gestion des demandes concernant le département du Bas-Rhin ; le Haut-Rhin étant géré par le Conseil Départemental. Ainsi, ce sont 8 dossiers qui sont actuellement en cours de traitement et de suivi par la Pôle MFS.

Camille Fahrner, LPO Alsace

Le corbeau freux, un mal aimé ?

Cette année, c'est le corbeau freux qui a été mis à l'honneur en tant qu'« Oiseau de l'année 2018 » de la LPO Grand-Est. À cette occasion, un recensement des couples qui se voulait exhaustif a été effectué au niveau des colonies de reproduction, par comptage des nids.

Les données recueillies ont été centralisées et traitées par Christian Dronneau, qui conduit le suivi de l'espèce depuis de nombreuses années, ce qui permet à la LPO Alsace d'avoir une vision globale de l'évolution de sa population dans la région. De 1982 à 2003, la LPO Alsace a recensé annuellement la population nicheuse régionale de Corbeau freux. A partir de 2003, il a été décidé de n'effectuer le recensement que tous les trois ans.

En constante progression jusqu'en 2012, la population nicheuse diminue depuis cette date : de 13 366 nids cette année-là, les effectifs chutent à 10 315 en 2018. L'évolution des effectifs sur le long terme est étonnamment similaire dans les deux départements (courbes presque parallèles), avec un nombre de couples toujours légèrement supérieur dans le Bas-Rhin, certainement en raison de sa superficie plus grande.

Ces données sont essentielles dans le combat que mène l'association pour une réhabilitation de cette espèce

persécutée et classée en tant que « nuisible ». Dans ce cadre, le Pôle Médiation Faune Sauvage (MFS) effectue, grâce aux signalements des sympathisants, une surveillance des agissements à l'encontre des corvidés dans les différentes communes : destruction des nids en période de reproduction, piégeage, etc...

Le pôle MFS veille donc au respect de la réglementation et dans le cas contraire, sollicite les autorités compétentes (ONCFS, Brigades Vertes). Il peut également adresser des courriers de sensibilisation pour prôner des mesures alternatives non destructrices. L'Eurométropole de Strasbourg, confrontée à des plaintes de riverains face aux nuisances sonores, a ainsi sollicité ses conseils dans le cadre d'une réunion axée sur la cohabitation

avec la faune sauvage en ville. Une seconde réunion avec la ville de Mulhouse ainsi que la Direction Départementale des Territoires du Haut-Rhin est également prévue, dans le but d'étudier la faisabilité de mesures plus éthiques.

La LPO Alsace espère donc des avancées positives pour les corvidés, oiseaux mal considérés en dépit de leur rôle primordial dans l'équilibre des écosystèmes.



Corbeau freux au nid (photo Camille Fahrner)

Camille Fahrner, LPO Alsace

Le coin des branchés

Cette rubrique a pour ambition de citer quelques observations remarquables, voire exceptionnelles, effectuées au fil des saisons par les ornithologues de terrain dans notre région. Le présent article couvre la période d'avril à septembre 2018.

Avril : Le printemps 2018 a été riche en diversité pour les limicoles de passage ; parmi eux, ce **Bécasseau tacheté** observé le 29 sur l'île du Rhin à Village-Neuf-68. Ce petit limicole n'apparaît que très rarement en Alsace ; les deux dernières mentions connues datent de 2007 (1 ind. de 1^{ère} année du 01 au 05/10 à Michelbach-68) et 2011 (1 ind. de 1^{ère} année, lui aussi, du 12 au 20/10 à Gamsheim-67).

Mai : L'observation la plus remarquable de ce mois en Alsace concerne la découverte de 2 **Etourneaux roselins** au sein d'une petite troupe d'Etourneaux sansonnets se nourrissant dans des cerisiers, le 27 à Wittersdorf-68. Cette donnée s'inscrit dans le cadre d'un mouvement invasif qui a débuté le 18/05 : de nombreux oiseaux ont été signalés dans les Balkans, l'est de l'Autriche, le nord de l'Italie et en Suisse, et des groupes parfois importants ont atteint la France, surtout en région PACA, en Occitanie et sur la côte Atlantique.

Juin : l'avifaune alsacienne s'est enrichie d'une nouvelle espèce nicheuse : l'**Hirondelle de rochers**, qui n'apparaissait pas dans l'Atlas des Oiseaux Nicheurs d'Alsace paru fin 2017 ! Sa nidification a été prouvée sur un site de la vallée de Munster-68, mais l'espèce a probablement aussi niché dans le massif du Hohneck.



Hirondelle de rocher (photo Christian Frauli)

Juillet : Un mâle adulte de **Pie-grièche à poitrine rose** a été vu le 07 près de Molsheim-67 ; cet individu erratique n'a pas été retrouvé par la suite. Rappelons que cette espèce a niché en Alsace jusqu'en 1975 ; depuis, elle n'a fait que des apparitions sporadiques, la plus récente datant du 28/05/2010 (1 adulte observé près de Lampertheim-67).

Août - Septembre : D'habitude plutôt discrète au moment des passages migratoires, la **Marouette ponctuée** s'est distinguée cet été, avec plusieurs stationnements remarquables notés en PCA (1 à 2 ind.), aux Rohrmatten à Sélestat-67 (1 à 2 ind.) et au plan d'eau de l'Ecomusée d'Ungersheim-68 (d'abord 1 adulte, puis 2 à compter du 08/08, encore présents fin septembre). A noter également plusieurs données estivales de **Labbe parasite**, toutes en provenance du plan d'eau de Plobsheim-67 : après 1 ind. de 3^e année observé le 13/07, un autre ind. de 1^{ère} année a stationné du 24/08 au 04/09. D'apparition peu fréquente en Alsace, ces Stercorariidés en halte migratoire ont permis à plusieurs observateurs d'admirer leurs prouesses lors de leurs tentatives de parasitage des Laridés au-dessus du plan d'eau.

Bien entendu, cette liste est loin d'être exhaustive. Pour suivre l'actualité ornithologique alsacienne, une seule adresse : <http://www.faune-alsace.org> !

Rappel : tous les passionnés inscrits sur Faune-Alsace sont également destinataires de la Newsletter « Faune-Alsace infos », bourrée d'informations, richement illustrée, et listant les données les plus intéressantes du bimestre écoulé.

Christian Frauli

Assemblée générale 2017 : la LPO Alsace accueille deux nouveaux administrateurs

Le 15 juin 2018 s'est tenue l'Assemblée Générale 2017 de la LPO Alsace, cette année à l'Ecomusée d'Alsace, à Ungersheim (68). Une visite du parc a été organisée en amont de l'AG : Annick et François Kiesler, qui coordonnent le suivi naturaliste de ce parc (3829 espèces recensées à ce jour!), ont eu à coeur de faire découvrir une partie des espaces naturels tout à fait remarquables que comporte le site.

A 19h, Yves Muller, Président de l'association, a présenté, entre autres et avec la participation de certains bénévoles et salariés, le bilan des activités de l'année 2017, une fois de plus très riche et très complet. Le renouvellement des membres du CA, soumis chaque année pour partie au vote, a permis cette année l'élection

de deux nouveaux membres : Florentin Havet, qui fait partie du groupe local de Saint-Amarin, et Stéphane Goubert, qui vient de créer le groupe local Bande Rhénane Nord (voir page 20). La LPO Alsace est bien sûr ravie de compter ces deux nouveaux administrateurs, et remercie parallèlement René Groscolas, qui a souhaité quitter le Conseil d'Administration, pour son mandat.

Comme chaque année, l'assemblée générale s'est terminée par le pot de l'amitié, point d'orgue de ces moments de rencontre.

Comme chaque année, l'assemblée générale s'est terminée par le pot de l'amitié, point d'orgue de ces moments de rencontre.

Télécharger les rapports moral, financier et d'activité sur :

<http://alsace.lpo.fr/index.php/la-lpo-alsace>



Visite guidée du parc de l'Ecomusée (photo LPO Alsace)

Les groupes locaux en action

Groupe Strasbourg et environs

Une fête de l'oiseau particulièrement réussie

Le dimanche 28 octobre s'est tenue la traditionnelle Fête de l'Oiseau, organisée par les bénévoles du groupe local « Strasbourg et environs » de la LPO Alsace, un temps fort pour l'association.

Cette année, l'événement a eu lieu à la salle des fêtes de Quatzenheim, mise à disposition par Josette Primm, élue de la commune et fidèle adhérente LPO. Les visiteurs ont pu apprécier les nombreux stands d'information et de vente pour se fournir en graines, mangeoires et nichoirs, mais aussi livres et autres articles de la Boutique LPO. Petits et grands ont également profité des animations, comme les jeux de reconnaissance d'espèces, l'atelier origami, mais aussi le spectacle donné par le groupe folklorique local qui a égayé l'assemblée ! À midi, une délicieuse paella a régalé plus d'une centaines de personnes.

L'association se félicite de la très bonne fréquentation qu'a eu l'événement, malgré la météo maussade, entre 300 et 400 personnes environ. Ainsi, ce sont 4 tonnes de graines de tournesol noir bio et 200 kg de graines mélange qui ont été commandées et distribuées. Tous les bénéfices de la journée sont dédiés au Centre de soins de Rosenwiller : la généreuse recette permettra de couvrir ses frais de fonctionnement pour quelques temps.

Nous tenons à remercier chaleureusement toute l'équipe bénévole et les participants qui ont permis le succès de cette journée !



Camille Fahrner

La traditionnelle tombola et cette année un atelier origami, très apprécié des enfants (photos Jean-Marc Bronner et Eric Gaentzler)



Groupe Bande rhénane nord

Bienvenue dans le réseau !



Stéphane Goubert

La LPO Alsace a le plaisir de compter un nouveau groupe local depuis octobre 2018. Celui-ci a été initié par Stéphane Goubert, adhérent de longue date et nouvel administrateur.

Le vendredi 7 septembre, a eu lieu une réunion d'information et d'échanges entre les personnes intéressées, sur un secteur qui s'étend de La Wantzenau à Roppenheim et qui totalise un ensemble de 23 communes. Une dizaine de personnes ont honoré l'invitation. Cette première rencontre a permis de répertorier les connaissances des uns et des autres en matière de biodiversité, ainsi que les motivations premières, certains s'impliquant essentiellement auprès des oiseaux, d'autres volontaires pour agir en faveur de la biodiversité au sens large. Le groupe s'intéressera de fait aussi à d'autres animaux tels que les hérissons, les blaireaux, les castors, les amphibiens...

Beaucoup de ces personnes sont déjà engagées sur le terrain, observent la nature et sont d'ores et déjà prêts à se lancer sur plusieurs actions et projets.

Les actions seront vouées à évoluer mais les premières seront :

- promouvoir la LPO en tenant des stands lors de diverses manifestations et en se faisant le relais de la LPO Alsace pour ses campagnes d'information,
- participer aux Refuges LPO et donner des conseils de mise en œuvre,
- participer à des actions concrètes de protection : ramassage d'amphibiens, chantier nature (nettoyage, fauche...), signalement de situations dangereuses pour la faune et neutralisation (poteaux creux,...), construction et/ou réparation de nichoirs,

Vie associative

- aider à la connaissance de la faune locale (recensement des nids d'hirondelles, des nichoirs à effraie, des aires de rapaces...),
- aider au transport des animaux en détresse et conseiller les découvreurs,
- favoriser les échanges avec les agents de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage et du Conservatoire des Sites Alsaciens,
- organiser des sorties tout public.

La charte qui officialise le groupe a été signée mi-octobre par Yves Muller, Président de la LPO Alsace, et la prochaine réunion permettra de lancer la dynamique du groupe.

Tout nouveau membre est le bienvenu dans ce groupe : nul besoin d'être naturaliste confirmé, seules la motivation et l'implication comptent. Les domaines d'intervention sont illimités !

Contact : stephane_goubert@orange.fr

Stéphane Goubert

Groupe de Saint-Amarin

10^e concours photo

L'année 2019 sera pour le groupe local LPO de Saint-Amarin l'occasion d'organiser la dixième édition du concours photo, qui aura lieu au CAP de Saint-Amarin (vallée de Thann). Voici dix ans que le groupe local LPO réussit à fédérer les principaux acteurs associatifs autour d'une exposition photographique, dont la qualité est de plus en plus élevée. Dix ans que le groupe allie photographies animalières et sensibilisation du grand public aux problématiques écologiques, et cela dans la bonne humeur et la convivialité.

L'édition 2019 aura lieu le weekend du 26-27 janvier. Le thème de l'exposition est axé sur les oiseaux et la faune sauvage d'Alsace. Que l'on soit naturaliste accompli ou simple curieux, ce weekend a pour ambition de fédérer autour de la biodiversité ! L'exposition sera ponctuée d'une conférence le samedi après-midi et d'une autre le dimanche après-midi, autour de thématiques liées à la faune.

Le groupe prévoit également d'organiser plusieurs actions prochainement, dont l'organisation de sorties naturalistes tout public autour de l'observation de l'avifaune (suivi de migrations, balades naturalistes), l'entretien de nichoirs dans le secteur de Saint-Amarin, l'inventaire naturaliste sur le site de Wesserling...

Le groupe local de Saint-Amarin est également sollicité dans le cadre de demandes spécifiques de particuliers et apporte son expérience et ses connaissances pour y répondre. Plusieurs interventions de membres du groupe ont eu lieu cette année, notamment liées aux conditions nécessaires pour devenir refuge LPO et améliorer les potentialités d'accueil de la faune dans les jardins (école de Felling, particuliers...), à la gestion des aménagements de la retenue de Michelbach (gestion des berges, panneaux pédagogiques...), ainsi que pour pallier la problématique de destruction de nids d'hirondelles de fenêtre, en vue d'isoler par l'extérieur le Centre chrétien du Torrent à Storckensohn.

L'année 2019 s'annonce donc pour le groupe en continuité des actions menées par le passé, ayant pour but de faire rayonner les initiatives environnementales à une échelle locale et humaine, de sensibiliser et de partager notre connaissance et notre passion pour l'avifaune. **Nous sommes bien sûr toujours à la recherche de membres motivés pour participer à nos actions et la porte est grande ouverte à toutes les personnes désireuses d'entrer dans notre groupe.**

Mathieu Thiebaut



Gagnants du concours 2018 (photo Philippe Defranoux)

Groupe Wissembourg

Travaux d'isolation à Wissembourg

Branle-bas de combat à Wissembourg début juillet 2018, lorsque deux membres apprennent par affichage qu'un important immeuble de 3 étages de la Place du Marché aux Choux va être rénové et sa façade isolée. En effet, côté rue, un nid d'hirondelles des fenêtres recensé lors de l'inventaire 2017 est occupé avec deux petits et côté cour plusieurs nids de martinets sont observables avec des allées venues derrière la gouttière. Ces



Réinstallation de deux nids à hirondelles de fenêtre et intégration de nichoirs à martinets (photos Jean-Louis, groupe Wissembourg)

nids sont menacés par la mise en place d'isolation extérieure dont les travaux doivent commencer la semaine suivante.

Renseignements pris auprès de la mairie, le mandataire de la copropriété est identifié, le siège de la LPO à Strasbourg prévenu et un premier contact informel est pris sur place avec le maître d'ouvrage et responsable du chantier lors d'une première réunion de sécurité.

Très vite, le dialogue s'établit entre le chef de chantier et les membres locaux sous le pilotage de la LPO Strasbourg. Le chef de chantier nous fait part de ses contraintes (par ex. terminer le chantier côté rue avant fin août), et nous de nos conseils en lui rappelant la réglementation.

Grâce à son écoute et à notre suivi hebdomadaire, voire journalier, nous avons ainsi réussi :

- à faire adapter l'échafaudage côté rue et ajuster le déroulement des travaux pour permettre aux hirondelles d'accéder à leur nid le temps que leur nichée s'envole : pas de filets à cet endroit et travaux d'isolation/crépissage programmés en dernier.
- à faire installer des nids de martinets noirs dans l'isolation après notre validation de leur déplacement sur le pignon plutôt que sur le mur sous les gouttières : ceci en minimisant les ponts thermiques (utilisation de deux épaisseurs d'isolation autour et derrière le nid) tout en permettant aux martinets d'y accéder facilement (pignon sans obstacle vis-à-vis).

- à faire remplacer le nid d'hirondelles par deux nids : l'entreprise a également installé un petit toit d'angle pour compenser la réduction de l'avancée de toit suite à l'installation de l'isolant sur le mur sous cette avancée, protégeant ainsi les deux nids des intempéries.

C'est grâce au dialogue sur place et à l'écoute d'un chef de chantier intéressé par le sujet que ces progrès ont été obtenus, plutôt facilement et à un coût « négligeable » selon le chef de chantier. Rendez-vous donc au printemps prochain pour voir si les hirondelles et les martinets de la Place du Marché aux Choux reviendront !

Jean-Louis et Charles

Groupe Vallée de Villé

Quelques activités du groupe

- Tenue d'un **stand LPO à Bio-Obernai** avec la section de Strasbourg, mi-septembre, et au « **Büremarik** » (Rund Um) de Dieffenbach-au-Val, mi-octobre.
- **Chantier nature à la tourbière de Fouchy** (samedi 22 septembre). En partenariat avec l'ONF et la municipalité de Fouchy, Alsace Nature et la LPO locale ont participé à un chantier nature de restauration de la tourbière de Fouchy. L'objectif était de couper et dégager un maximum d'arbres et de buissons, devenus envahissants depuis plusieurs années. Espérons qu'il permettra de revoir fleurir les droséras (plantes carnivores) et autres espèces typiques des tourbières ! L'espoir est là, puisque deux petits secteurs encore préservés (avec de la molinie et de la canneberge) ont été (re)découverts...



Chantier nature au col de Fouchy (photo LPO Vallée de Villé)

- **Milan Royal** : suivi avec Jérôme (salarié de la LPO), d'une nichée aboutissant à 2 jeunes à l'envol en dépit de tirs répétitifs liés à la chasse aux sangliers et nécessitant l'intervention du maire de la localité pour assurer une totale quiétude des lieux.
- **Week-end d'initiation aux « migrations »** dans les Hautes-Vosges les 6 et 7 octobre au Markstein (site du Treh). Au programme : observation des oiseaux migrateurs avec Alain Willer et ses collègues ornithologues haut-rhinois, balades nature... et soirée conviviale !



Observation des oiseaux migrateurs (photo LPO Vallée de Villé)

- **Sortie à l'observatoire des Rohrmatten à Sélestat**, samedi le 10 novembre.

Prochaines sorties

- **Observation des oiseaux d'eau hivernants** à Rhinau-Kappel, samedi 26 janvier.
- **Marché de Noël** : Dans le cadre des « Noël dans la vallée » qui se tiendra cette année à Saint-Pierre-Bois les 8 et 9 décembre, la LPO vallée de Villé tiendra un stand pour accueillir et informer les plus de 20 000 visiteurs attendus. Un des ateliers donnera aux enfants la possibilité de réaliser en 10 mn un nichoir à emporter.

Les bénévoles de la LPO Alsace qui souhaitent renforcer nos équipes sont les bienvenus (lpo.valdeville@orange.fr)

Hubert Jaeger

Si vous souhaitez rejoindre un groupe local ou en savoir plus sur les activités proposées, rendez-vous sur le site Internet de la LPO :

<http://alsace.lpo.fr/index.php/les-groupes-sectoriels>

Zoom sur un administrateur et un salarié de la LPO Alsace

Jean-Marie Risse

Tout a commencé à Strasbourg, pas très loin de l'Orangerie. Je devais avoir 6 ou 7 ans. Avec mon grand-père paternel, derrière une fenêtre de l'appartement. Attendre la mésange charbonnière, sur l'unique boule de graisse. Nous l'attendions souvent très longtemps. Puis avec mon père, pendant de longues années, apiculteur amateur passionné, la découverte des abeilles, des fleurs, des arbres, des oiseaux, la pose des nichoirs, la mise en place des mangeoires en hiver...



Et la découverte en 1998 de la LPO Alsace à travers la pié-grèche écorcheur, Oiseau de l'année. Une approche nouvelle pour moi, plus scientifique à travers cette enquête simple en apparence, qui me fait découvrir la rigueur en termes notamment de recherche sur le terrain. Et me manquait la disponibilité, dont je ne disposais pas facilement avec mes fonctions de responsable d'entreprise, sans parler de mon autre passion chronophage : le sport, en particulier le basketball, activité dans laquelle j'ai été joueur, entraîneur et dirigeant de club pendant de longues années.

Ma première observation dans une longue vue (celle de Jean-Pierre Hiss), lors d'une sortie dominicale « grand public » : un faucon crécerelle en vol du Saint-Esprit. Puis ce furent au tour de la découverte des chouettes effraies dans les clochers du canton, des sorties nocturnes pour trouver les chevêches ou le rougequeue noir avant l'aube...

La découverte toujours, lors des réunions de synthèse : les recensements, les opérations de protection, les oiseaux de l'année, les quadrats rapaces, le centre de soins de Rosenwiller avec ses formidables bénévoles. Et bien sûr, nos congrès régionaux annuels, remarquables forums d'échanges et de rencontres. Apprendre, agir toujours et encore. Mon engagement à la LPO est devenu une évidence, y consacrer temps et énergie est devenu essentiel.

Je suis à la retraite professionnelle depuis 6 mois maintenant et c'est tout naturellement que j'ai accepté l'année dernière la proposition d'Yves Muller de rejoindre le Conseil d'Administration. J'entame cette année mon deuxième mandat et je découvre une autre facette de notre association avec mes collègues administrateurs et avec une équipe compétente de salariés. Je n'ai pas au fond de moi la culture de la confrontation systématique, mais force est de constater que la défense de la biodiversité est devenue un réel combat qu'il est urgent d'intensifier et auquel je suis désormais fier de participer, avec tous les adhérents de la LPO Alsace. Pour montrer à mes petits-enfants, à mon tour, leurs premières mésanges charbonnières !

Arthur Keller

« La beauté de la vie dépend de ton regard ». Cette phrase, qui m'a été transmise très jeune par ma mère, m'a guidé dans ma vie personnelle et professionnelle jusqu'à aujourd'hui. Passionné par la faune en tout genre comme beaucoup d'enfants, j'ai conservé cette affection pour le vivant tout au long de ma vie en m'intéressant plus particulièrement aux oiseaux qui m'ont d'abord appris à voir, mais aussi à écouter. Les tortues marines avec lesquelles j'ai eu la chance de travailler par la suite m'ont appris, elles, à sentir et à ressentir, lors de leurs prospections nocturnes. Le monde qui nous entoure change effectivement selon l'attention qu'on lui porte. Pour compléter les cinq sens, il me reste le goût qui a été façonné lui, Alsace oblige, par la bière et la tarte flambée qui m'accompagnent toujours à l'heure actuelle.

Mon sentier scolaire est un chemin de montagne, ou plutôt de colline sous-vosgienne, où plusieurs directions ont été expérimentées. La curiosité m'a poussé à m'intéresser à l'économie dans un premier temps, puis à la psychologie pour enfin me recentrer sur la biologie animale. Au niveau professionnel, j'ai continué sur ce sentier biscornu en cheminant entre ornithologie, restauration et bâtiment, entre lesquels je flâne toujours.

Un service civique à la LPO Alsace m'a permis de découvrir le monde des associations de protection de la nature et d'élargir mon champ de prospection à toute l'Alsace et à y percevoir ses beautés, dans des endroits où la nature est encore tolérée. Il m'a également ouvert les portes d'autres associations en me permettant d'intégrer par la suite l'équipe d'ODONAT. Grandi de ces expériences, je suis désormais de retour à la LPO Alsace depuis début 2018, en tant que chargé de mission sur le vaste thème de l'agriculture et de la biodiversité.

Cette thématique plus qu'importante est aujourd'hui médiatisée en raison de l'extrême gravité de la situation. De l'érosion de la biodiversité à la pollution des eaux, des sols et de l'air, en passant par les coulées de boue et les sécheresses, sans parler de la qualité des produits que nous consommons, le constat est alarmant. Il est grand temps d'agir. C'est avec le soutien d'une équipe compétente et passionnée que j'essaie modestement de faire bouger les choses, trop lentement, mais restons confiants. Car comme le disait un illustre savant jurassien : « la vie trouve toujours un chemin ».



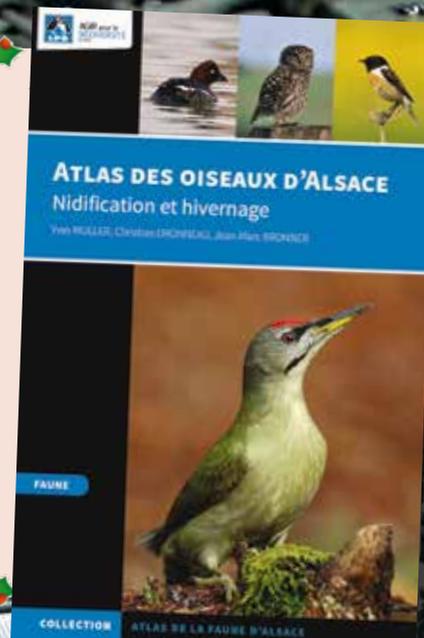


Pour Noël, pensez aux ouvrages de la LPO Alsace !

Nous rappelons que la LPO Alsace a publié l'Atlas des Oiseaux d'Alsace, nidification et hivernage. Mis sur le marché en décembre 2017, il a déjà été vendu à plus de 1200 exemplaires. Rassemblant les monographies et les cartes de répartition des 222 espèces venant se reproduire ou passer l'hiver en Alsace, cet ouvrage comporte en outre de très belles illustrations. A votre tour : achetez-le !

D'autres ouvrages sont en vente : consultez-nous !

L'Atlas des Oiseaux d'Alsace est disponible à la LPO Alsace et dans différents points de vente de la région (voir sur notre site Internet) - 874 pages, au prix de 35 €.



LPO Info Alsace - Bulletin édité par la Ligue pour la Protection des Oiseaux-Alsace
8 rue Adèle Riton 67000 Strasbourg.

Tél 03 88 22 07 35 • email alsace@lpo.fr • site : <http://alsace.lpo.fr>

Rédaction des articles non signés : Cathy Zell - Direction de la publication : Christian Braun
ISSN 1267 - 2661 • Dépôt légal décembre 2018

La reproduction des textes et illustrations, même partielle et quel que soit le procédé utilisé, est soumise à autorisation. Imprimé sur papier recyclé - Imp. Scheuer Drulingen
Illustrations de couverture : village de Rosenwiller et volière du centre de soins (photos Cathy Zell),
bandeaux paysages (photos Nicolas Buhrel)


BirdLife
INTERNATIONAL
LA LPO FRANCE EST LE
REPRÉSENTANT OFFICIEL



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
ALSACE